

RAPPORT DE LA CONFERENCE :
« FEMMES MEDIATRICES POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LA COHESION SOCIALE AU NIGER »



HOTEL NOOM
NIAMEY, 14-15 MARS 2023

SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION	3
II.	DEROULEMENT	4
	A. Cérémonie protocolaire et ouverture de l'atelier	4
	B. Panels	6
	• <i>Panel 1 : Gouvernement : initiative d'implication des femmes et des filles dans le processus de consolidation au Niger</i>	7
	• <i>Panel 2 : Rôle des femmes médiatrices dans la résolution des conflits liées à l'aces à la terre, a l'agriculture et l'élevage : Cas de Dosso et Tahoua</i>	9
	• <i>Panel 3 : Rôle des femmes dans la prévention et la gestion liées aux conflits armées : Cas de Diffa et de Tillabéry</i>	12
	• <i>Panel 4 : Engagement de partenaires techniques et financier dans l'implication des femmes et des filles dans la consolidation de la paix au Niger</i>	15
	C. Les espaces B2B	18
	D. Cérémonie de clôture : appel des femmes médiatrices et clôture	18
III.	CONCLUSION	20

I. INTRODUCTION

Du 14 et 15 mars 2023, a eu lieu, à l'hôtel NOOM, l'atelier technique relatif aux « femmes médiatrices dans la consolidation de la paix et la cohésion sociale au Niger », organisé avec l'appui technique et financier du Ministère espagnol des Affaires Étrangères, de l'Union Européenne et de la Coopération, de l'Ambassade d'Espagne au Niger, de l'AECID et de l'ONU Femmes, pour échanger des expériences réussies sur la médiation et la culture de la paix impliquant les femmes médiatrices dans le pays et recueillir davantage de soutien institutionnel et international.

Au cours de la réunion, le rôle important des femmes médiatrices dans la prévention et la résolution des conflits communautaires, dans la consolidation de la paix dans les zones de conflit et, en général, dans la cohésion sociale a été mis en exergue.

L'objectif était de mettre en évidence et diffuser les expériences réussies de médiation féminine et renforcer les réseaux et les liens entre ses participant-e-s et le public cible, qui comprenait des représentant-e-s de communautés actuellement menacées ou victimes de situation de conflit, des institutions étatiques et locales, ainsi que des organisations de la société civile et des acteurs internationaux présents dans le pays et particulièrement, dans les régions de Tillabéry, Tahoua, Diffa et Dosso.

La participation des femmes au processus de consolidation de la paix et à la cohésion sociale est d'une importance majeure pour la réalisation des objectifs de Développement Durable en Afrique et dans le monde mais aussi la mise en œuvre de l'agenda Femmes, Paix et sécurité. Autrement dit, les femmes sont des agents de changement incontournables dont les capacités doivent être renforcées et leurs contributions valorisées dans le processus d'instauration d'une paix durable et inclusive. C'est à ce titre que le 31 octobre 2000, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a adopté la résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité sous la présidence de la Namibie et dix autres résolutions ont suivi. Elles forment aujourd'hui ce qu'on appelle l'agenda Femmes, Paix et Sécurité. La Résolution 1325, considérée comme la mère de cet agenda, demande instamment que les femmes participent à la consolidation de la paix, soient mieux protégées contre les violations des droits humains et aient accès à la justice et aux services anti-discrimination.

Au Niger, l'analyse Commune Pays et l'évaluation du premier plan d'Action National pour la période 2017-2019 révèlent que les inégalités de genre sont solidement enracinées par le poids des traditions socioculturelles et la féminisation de la pauvreté ainsi que la nécessité de promouvoir la participation et l'implication des femmes et des filles des secteurs clés du développement au Niger. Ces facteurs freinent l'autonomisation des femmes et limitent leur accès aux services sociaux de base tels que l'éducation et la santé mais aux espaces de prise de décisions. Dès lors, le respect des droits des femmes et la reconnaissance de leur place comme actrices à part entière du processus de développement, de paix et de sécurité demeurent un défi en dépit d'une forte volonté politique qui se traduit par de nombreuses politiques publiques adoptées et des

engagements pris tel que l'examen national volontaire des Objectifs de Développement Durable en 2018. C'est pourquoi, il est important de promouvoir les droits des femmes et des filles dans les secteurs clés du développement au Niger.

L'étude sur le rôle des femmes dans la prévention et la gestion des conflits (HACP, 2022) reconnaît et met en lumière l'importance de la participation des femmes en tant qu'éducatrices, gardiennes des traditions et vectrices de paix au niveau domestique voire communautaire. Par ailleurs, la société leur confère un rôle prédominant dans la résolution des conflits familiaux, entre jeunes, ou ceux liées à leur vie économique et associative. Ce contexte a favorisé la mise en œuvre des projets et initiatives (PBF ONU Femmes/FAO en 2019, AECID/MPDL et AFJN à Tahoua) ayant pour objectif de placer des femmes médiatrices au cœur des mécanismes de prévention et de gestion des conflits ainsi que d'autres structures au niveau communautaire.

II. DÉROULEMENT

A. Cérémonie protocolaire et ouverture de l'atelier

Plusieurs interventions ont meublé la cérémonie d'ouverture. Elle a démarré par le mot introductif de l'Ambassadrice d'Espagne, Mme. Nuria Reigosa González. Elle s'est réjouie de l'organisation d'un tel évènement et de la forte participation pour mettre ensemble en avant le rôle important que les femmes médiatrices ont sur le processus de la consolidation de la paix. Malheureusement, a-t-elle souligné, ce rôle est très peu reconnu et mis en valeur, d'où l'idée de cette conférence.

En prenant la parole, la Représentante d'ONU FEMMES, Mme. Rachelle Djangone Mian a salué la qualité du partenariat entre ONU FEMMES et la Coopération Espagnole qui a permis d'organiser cette activité d'envergure, qui est selon elle une occasion unique pour reconnaître et valoriser le rôle important des femmes médiatrices dans la prévention et la gestion des conflits. Leur participation et implication a permis une meilleure prise en compte des besoins spécifiques des femmes et des filles en vue de l'instauration d'une paix durable et inclusive. C'était aussi l'occasion pour elle, de rappeler et d'informer que le rôle des femmes médiatrices du Niger a été reconnu au niveau international par le Secrétaire Général des Nations Unies et cet à plusieurs reprises. La dernière fois en octobre 2022 ou le Secrétaire Général des Nations Unies soulignait dans son rapport que : « L'appui du Fonds pour la Consolidation de la Paix a permis d'augmenter le nombre de femmes dans les commissions foncières des régions de Dosso et de Maradi au Niger ».

Ensuite, c'est fut le tour de M. Alberto Virella, Ambassadeur Envoyé Spécial pour le Plan Afrique d'Espagne de prendre sa parole. Il a remarqué être venu surtout pour entendre les femmes venues des régions, protagonistes dans la construction de la paix et de la cohésion sociale. Lors de sa dernière visite à Niamey, en novembre 2022, ses rencontres avec plusieurs représentants des Organisations de la Société Civile (OSC), le Président de la Haute Autorité pour la Consolidation de la Paix, la Représentante d'ONU FEMMES et

l'équipe de l'Ambassade d'Espagne furent fondamentales pour identifier les objectifs et les participants de cette initiative. Cette procédure est un exemple de comment l'Espagne, sa diplomatie et sa coopération pour le développement, mets en place sa Politique Extérieure Féministe, conformément aux priorités identifiées et transmises par les parties prenantes locales.

Le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant a aussi pris part à cette importante cérémonie en la personne du Secrétaire Général M. Abdoul Karim Hachimou, représentant la Ministre de la Promotion de la Femme. Il a rappelé l'engagement du Gouvernement du Niger dans le cadre de la promotion des droits des femmes et des filles dans tous les secteurs à travers l'adoption de plusieurs politiques publiques, notamment le Plan d'Action National de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité pour la période 2020-2024. Ce plan, a-t-il rappelé, prend en compte l'ensemble des résolutions pour la promotion des droits et des filles dans le processus de consolidation de la paix. Il finit son propos en mettant l'accent sur le rôle des femmes au sein de leurs communautés pour le bien-être national.

A l'instar de toutes ces allocutions qui ont dans leur ensemble reconnu et mis en valeur le rôle des médiatrices dans le processus de consolidation de la paix, c'est au tour du General de Brigade Abou Tarka, Président de la Haute Autorité pour la Consolidation de la Paix de prononcer son discours. Il a commencé son propos par rendre un vibrant hommage aux femmes et filles nigériennes en saluant leur courage et leur détermination pour le retour d'une paix durable et inclusive au Niger à travers cet adage : « *La maison ne repose pas sur les murs, elle repose sur les bras de la femme* ». C'était aussi, l'opportunité pour lui de rappeler que la promotion des droits des femmes et des filles dans tous les secteurs notamment celui de la sécurité est au cœur de toutes les politiques dont le respect et la mise en œuvre est une priorité pour le Gouvernement Nigérien avec à sa tête le Chef de l'Etat, M. Mohamed Bazoum. Il a sur ces mots lancés officiellement les activités de la conférence sur « *les femmes médiatrices dans la consolidation de la paix et la cohésion sociale au Niger* ».

Le rôle des femmes médiatrices est reconnu par le gouvernement nigérien à travers le plan d'action national de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité, sous la houlette du Ministère nigérien de la Promotion de la Femme. Ce plan a été présenté lors de la réunion, où les initiatives de l'AECID/MPDL et de l'Association des Femmes Juristes du Niger (AFJN) à Tahoua ont été présentes, grâce auxquelles plusieurs femmes ont expliqué qu'elles étaient devenues médiatrices dans des structures ad hoc, telles que les COFOBS (Commissions Foncières de Base), où les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont résolus. Les quatre panneaux suivants ont permis de présenter les résultats de cette réunion.



B. Panels

Quatre panels, à raison de deux par jour, se sont succédé durant la conférence, constituant ainsi des cadres d'échanges et de partage sur le rôle important que jouent les femmes médiatrices dans la prévention et la gestion de conflits et la cohésion sociale au Niger ainsi que toutes les parties prenantes au processus de consolidation de la paix et de cohésion sociale au Niger. Chaque panel a pris en charge un thème en lien avec l'implication des femmes dans le processus de consolidation de la paix.



- **Panel 1 : Gouvernement : initiative d'implication des femmes et des filles dans le processus de consolidation au Niger**

Le panel, animé par le gouvernement nigérien, a abordé les initiatives gouvernementales visant à impliquer les femmes et les jeunes filles dans le processus de consolidation de la paix au Niger, ainsi qu'une étude récente montrant leur faible participation à ces processus dans les régions de Maradi et de Dosso.

Sous la modération de M. Yayaha Adié, Secrétaire General de la Haute Autorité pour la Consolidation de la paix, ce panel a réuni quatre experts relevant du Gouvernement pour exposer les initiatives gouvernementales d'implication des femmes et des filles dans le processus de consolidation de la paix au Niger.

Panelistes :

La première présentation portait sur le Plan d'Action National (PAN) 2ème génération 2020-2024 du Niger. Mme. Halima Aboubacar, Secrétaire Permanent du Secrétariat du PAN 2 a décrit de manière claire et succincte le contenu de ce document, en mettant l'emphase sur les convergences avec l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité. Le PAN2 est structuré en 5 axes stratégiques: la prévention pour promouvoir le droit des femmes, le renforcement pour promouvoir l'accès des femmes aux services de base, la participation des femmes dans la communauté, l'implication des autres partenaires comme les leaders religieux, les médias et la société civile dans la mise en œuvre de ce plan, et la coordination avec un nouveau dispositif. Elle a rappelé les réalisations faites par le Secrétariat entrant dans le cadre de la mise en œuvre du PAN2 notamment: la mise en place d'un Secrétariat et des antennes régionales, cheville ouvrière pour la mise en œuvre du PAN 2, la vulgarisation du PAN 2 dans les régions de Tillabéry et de Tahoua; et la réalisation d'une cartographie des acteurs intervenant sur la thématique Femmes, Paix et Sécurité. Malgré quelques activités majeures à fort impact, à un an de la fin, la mise en œuvre du PAN 2 n'est pas effective à cause de la faible mobilisation des ressources. Elle a fini son intervention par rappeler l'impérieuse nécessité de mobiliser davantage de ressources pour la mise en œuvre du PAN 2.

La deuxième présentation faisait la synthèse de l'étude sur la nature des conflits et la participation des femmes à la résolution des conflits dans les régions de Maradi et Tillabéry. Madame Zalika Abdoualye, Conseillère Technique du Président de la Haute Autorité pour la Consolidation de la Paix a partagé les résultats de l'étude. La panéliste a insisté sur les recommandations qui consistent à : (i) opérationnaliser une cellule genre pour mettre en œuvre des actions spécifiques à l'endroit des femmes et des filles; (ii) Contribuer à la mise en œuvre effective du PAN 2 ; et (iii) poursuivre la mise en place des femmes médiatrices et renforcer les capacités de celles en activité.

Dans son intervention, elle a déclaré que la nature du conflit la plus habituelle est entre les éleveurs et les agriculteurs, qui se disputent toujours par rapport aux ressources

naturelles. Elle a noté que même si la base du conflit peut également concerner des avis politiques, il n'est jamais lié à des causes religieuses.

Les exemples que notre intervenante a utilisés montrent que si bien le 80% des femmes achètent la terre et qu'elles détiennent le 15% des terres, c'est seulement les hommes qui ont la possibilité d'avoir la mobilité et la voix politique au pays, et pas elles, de sorte que les hommes font les démarches administratives et juridiques concernant les titres de propriété, ainsi que la participation dans les organismes de gestion administrative de la terre. La raison de ce type de dynamique du pouvoir c'est l'obéissance aux autorités traditionnelles et aux personnes les plus âgées, qui entrave la création de nouvelles configurations, auxquelles les femmes peuvent participer. Par conséquent, c'est indispensable que le leader du village accepte le rôle des femmes comme médiatrices, pour les faciliter leur accès à la vie publique et aux structures de pouvoir chargées de la résolution des conflits. Actuellement, les seules femmes qui peuvent accéder à ces positions sont les familiers (sœurs, cousines) du chef du village.

En tout cas, les femmes à partir de l'âge de 30 ans environ (après avoir eu, très tôt, des enfants) deviennent socialement considérées comme « *femmes âgées et patientes* », et regardées comme des « *voix à entendre* ».

La troisième présentation a été réalisée par Mme. le Colonel Aïchatou Ousmane, Responsable de la Sous-direction de Protection Social sur l'implication de la Défense Nationale et des Forces Armées nigériennes dans les questions de Femmes, Paix et Sécurité. Son intervention a démarré à travers le visionnage de la vidéo des casques bleus engagés en faveur du genre de la mission au Mali où elle a pris part. Une vidéo édifiante qui fait état du rôle important que les femmes dans les Forces de Défense et Sécurité (FDS), dans les missions de maintien de la paix, et dans la protection et la sécurisation des personnes et des biens. La participation des femmes dans ces missions permet davantage une meilleure prise en compte des besoins des femmes et des filles.

Les femmes des FDS font aussi partie des missions militaires, par exemple, en tant que pilotes des avions qui attaquent les bases des groupes armés dans le bassin du Lac Chad. Elles sont aussi très importantes dans l'obtention d'informations due à leur accès aux femmes des communautés.

Elle a partagé les objectifs de cette année qui sont de multiplier les ateliers de sensibilisation des hommes en tenue et d'accroître la participation des femmes aux opérations de maintien de la paix à travers l'initiative Elsie. Cette dernière est une initiative mise en œuvre par ONU FEMMES, l'Institut National de la Statistique (INS), le Ministère de la Défense Nationale et le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation.



- **Panel 2 : Rôle des femmes médiatrices dans la résolution des conflits liés à l'aces à la terre, à l'agriculture et à l'élevage : Cas de Dosso et Tahoua**

Ce deuxième panel s'est concentré sur les femmes médiatrices dans la résolution des conflits liés à la terre, à l'agriculture et à l'élevage. Modéré par Mme. Mariama Alhassane, Coordinatrice du Réseau des Femmes pour la Paix. Trois médiatrices ont partagé leur expérience de résolution des conflits fonciers et litiges entre éleveurs et agriculteurs au sein de leurs communautés respectives.

Panélistes :

Médiatrice 1¹ (Dosso), femme médiatrice entre éleveurs et agriculteurs. Les causes des conflits peuvent être l'accès aux points d'eau, aux pâturages et à la paille, aux couloirs de passage des troupeaux, ... Elle décrit la situation en ces termes : « *Auparavant, il y avait des bagarres et des vols, notamment pendant la saison des pluies. Aujourd'hui, les gens se respectent et nous n'observons plus de problèmes entre les populations* ». Pour ce faire, 10 femmes responsables avaient été présélectionnées et formées pour contribuer à instaurer la paix au sein de leurs communautés. En cas de conflit, elles se déplacent vers les personnes concernées pour procéder au dialogue dans une atmosphère calme et sereine.

Quand l'une des parties du conflit n'accepte pas un compromis, la médiatrice utilise, par exemple, l'argument que cette personne allait s'opposer au reste de la communauté et se trouver toute seule ; or « *personne ne peut survivre isolée des autres* » dans cet environnement.

Elle s'occupe aussi des conflits familiaux et elle raconta le cas d'un mariage avec violence domestique. La femme, maltraitée par son mari, est allée demander de l'aide à la femme

¹ Afin de préserver l'anonymat des femmes médiatrices qui sont intervenues dans cette conférence, leurs coordonnées ne sont pas mentionnées.

médiatrice. En conséquence, la médiatrice a dû s'interposer en parlant au mari et en lui expliquant que sa femme était la mère de ses enfants et qu'il ne pouvait pas la traiter ainsi. Après l'intervention, la violence est terminée et le couple est toujours ensemble.

Elle a également mis en relief le fait qu'avant de faire sa formation, elle ne se serait jamais interposée. Cela, c'est aussi un exemple d'autonomisation des femmes. Parce que le groupe de femmes qui a fait la formation, a créé une communauté et un sentiment d'appartenance à une même famille, « *l'objectif est de se soutenir les un-e-s autres* ». Également, les activités des femmes médiatrices de la région ont abouti à raviver et mettre en place une ancienne pratique traditionnelle dénommé « *habbanayé* » qui consiste à mettre à disposition d'une bête femelle (soit une vache, d'une brebis, une chèvre...) par un éleveur à un agriculteur d'un village voisin. L'agriculteur qu'a reçu la bête femelle doit la conserver jusqu'à ce que la femelle ait mis bas deux fois et garde les 2 petits. L'agriculteur doit ensuite remettre à son tour la femelle au propriétaire initial qui est l'éleveur. Ce mécanisme contribue à renforcer les liens entre les communautés et favoriser la cohésion sociale.

Aujourd'hui, grâce au travail des femmes médiatrices, beaucoup de conflits n'arrivent pas au niveau des chefs de village, et il a été possible de créer un environnement où les différentes cultures et points de vue sont respectés. Cela est assimilable à un changement de comportements y compris à l'égard du rôle des médiatrices.

Médiatrice 2 (Zourbattan de la commune rurale de Doguerawa, Tahoua), a raconté l'expérience des Commissions foncières de base (COFOB) à Tahoua comme levier de prévention et de gestion des conflits. Elle a activement participé à la résolution de plusieurs conflits, notamment entre agriculteurs et éleveurs. Lorsqu'une plainte est déposée, les populations font appel à elle, ainsi qu'aux forces de défense et de sécurité pour assurer la médiation. Elle intervient également de manière régulière dans les jugements d'héritage, le remplissage des papiers d'achat/vente, et tout ce qui est relatif à la gestion du foncier. Pour elle, être à l'écoute est ce qui lui a permis de résoudre des conflits.

Le premier cas qu'elle a expliqué est celui d'une fille qui a perdu ses parents. La fille avait les papiers de l'héritage, dans lequel ses parents notaient qu'une partie de l'héritage revenait à leur fille. Cependant, ses frères lui ont dit que si elle utilisait l'un des biens familiaux, ils lui feraient du mal. Après l'intervention des femmes médiatrices, la fille a réussi à récupérer ce qui lui appartenait et à calmer ses frères.

Un autre cas d'intervention, est celui d'une fille qui avait besoin d'eau et qui devait aller la chercher dans un puits situé sur une propriété familiale, parce qu'il n'y en avait pas chez elle. Mais un jour un homme peul s'était approprié du puit en disant qu'il devait être réservé au bétail. Lors de cette situation, la fille a demandé de l'aide à la femme médiatrice. La femme médiatrice a d'abord essayé de faire appel au chef du village, mais comme il a

refusé, elle a décidé de se rendre elle-même pour résoudre le problème. La médiatrice avait proposé au peul d'utiliser le puit les premières heures de la matinée pour son bétail, et laisser le reste de la journée aux filles pour prendre de l'eau. La médiatrice a acquis de la reconnaissance au sein de sa communauté et elle est devenue communément appelée « *Maman* ».

Médiatrice 3 (Village de Moussoukou commune de Dogueraoua, Tahoua) a parlé sur le programme de formation de formatrices en droits des femmes et culture de la paix à Tahoua: « *Femme leader au moyen rural* ». Elle a été formée sur la sensibilisation des populations à la résolution des conflits et à la culture de la paix. La présélection des femmes candidates en médiation se base d'abord dans la détection de leurs capacités de compréhension et de patience. Ses conseils aux médiatrices : être sincères, être à l'écoute et se faire entendre avec un langage facile, avoir du courage, être responsables et travailler dur et ne pas être matérialiste.

Elle affirme que les médiatrices deviennent des « *actrices de l'épanouissement (des femmes)* ». Les médiatrices sont appelées par d'autres communautés et parcourent des longues distances à pied pendant toute une journée. Elle affirme se trouver parfois face à des mentalités plus difficiles et si elle se fait insultée, elle réagit avec patience pour réussir. D'après elle, aucune médiation n'a été un échec.

Elle travaille en collaboration avec les chefs de village (qui souvent les appellent) pour la résolution de conflits à l'amiable et conseille les populations à faire preuve d'une vigilance accrue lors des transactions foncières. Un but de son travail est les sensibilisations pour demander et avoir les papiers des achats de bétail. C'est pourquoi, comme elle avait expliqué, dans de nombreux cas les propriétaires vendent les animaux sans papiers et, en même temps, ce qu'ils font, est de revendre le même animal à une autre personne, et cela conduit à de conflit sur la véritable propriété de l'animal.

De cette façon, grâce à son travail de sensibilisation et de médiation, les conflits ont été réduits dans son village.



- **Panel 3 : Rôle des femmes dans la prévention et la gestion liées aux conflits armés : Cas de Diffa et de Tillabéry**

Le panel s'est concentré sur les femmes médiatrices des régions de Diffa et de Tillabéry sur leur rôle dans la prévention et la gestion des conflits. Elles ont présenté leurs expériences réussies et leur savoir-faire pour contribuer à la stabilisation dans la région de Diffa et à la cohésion sociale dans la région de Tillabéry. Les femmes médiatrices ont pu par leur génie de médiation mettre en place des cadres et espaces pour permettre aux deux communautés de vivre dans un environnement favorisant les échanges et la cohésion sociale.

Ce troisième panel a été modéré par Mme. Atchabi Kourirame, Membre du Réseau des organisations de la Société civile du Bassin du Lac Tchad. Trois médiatrices ont partagé leur expérience de prévention et gestion des conflits armés dans la région de Diffa et Tillabéry où elles sont établies.

Panélistes :

Médiatrice 4 (Diffa) est une femme médiatrice dans la région du Lac Chad qui a raconté le succès de ses médiations. Dans sa région, des nombreux enfants ont été convaincus de rejoindre les « *malintentionnés* », auxquels elle préfère taire leur nom. Pour faire face à cette réalité, ces femmes ont formé d'autres mères à la médiation, créant ainsi un réseau qui fonctionne comme s'il s'agissait des relais. Après ce type de formation, ces mauvaises activités sont réduites.

Les médiatrices ont organisé des réunions avec les membres des communautés pour expliquer que ce type d'activités menées par les malintentionnés (par exemple, le vol), ne sont pas bien et devraient être évitées parmi les jeunes de la région.

Un exemple du succès de cette sensibilisation est celui d'une mère qui a appelé son fils pour lui parler de ses méfaits et qui, ce faisant, a décidé de se rendre chez sa mère en emportant des armes. D'après elle, on fait le lavage de cerveau aux jeunes et ils se sont réintégrés, à travers de programmes qui les aident à faire du petit commerce pour gagner de l'argent et de se marier.

Les médiatrices font aussi partie des comités formés au sein des villages (avec la chefferie traditionnel, les chefs religieux, les autorités locales, les représentants des jeunes...) qui se déplacent dans les communautés et qui enregistrent leurs messages pour les diffuser à travers des radios communautaires.

Un autre exemple de situation de ces personnes avec mauvaises intentions est le cas de mariage où l'homme avait des armes blanches. La femme a essayé de faire changer d'avis à son mari, mais comme elle ne pouvait pas, elle a demandé de l'aide. Les autorités locales avaient été informé qu'il devait intervenir, mais le chef du village a dit que les femmes médiatrices devaient intervenir au nom d'eux. Elles ont choisi la manière d'agir et ont reçu un espace pour agir, où elles ont écouté les deux parties impliquées. Toutes les deux parties ont conclu que la meilleure solution était le divorce. Celui-ci est un signe de l'évolution de la mentalité de la région sur le rôle des femmes, puisque maintenant leur rôle a commencé à être plus actif.

Selon la médiatrice, il y a eu des succès avec la collaboration de la Haute Autorité pour la Consolidation de la Paix, une dynamique qu'il est important de perpétuer. Mais due à la sécheresse la pêche n'est pas comme auparavant, « *mais elle est en train de revenir* ». Toutefois, quand les FDS partent, les malintentionnés empêchent les gens d'aller pêcher et de cultiver, ce qui a une conséquence sur la production.

Seulement 65 localités de la région reçoivent de l'aide alimentaire, pas le reste. Elle demande aussi de l'assistance pour reprendre les activités génératrices de revenu (pour la production et commercialisation du savon, de l'huile d'arachide et du parfume), et de l'emploi pour les jeunes.

Médiatrice 5 (Tillabéry) a intervenue au nom des médiatrices dans l'espace de cohésion sociale des femmes et des filles entre les déplacées internes et les communautés de sa localité. Elle a expliqué que les personnes déplacées étaient auparavant considérées comme des étrangers. Cependant, après la formation qu'elles ont reçue, elles sont désormais considérées avec de l'empathie. C'est pourquoi, lorsqu'elles sont arrivées, elles ne les ont pas considérées comme extérieures à la communauté, mais comme faisant partie d'elle, comme un élément fondamental de sa cohésion. Les déplacées bénéficient

maintenant des activités d'appui (génératrices de ressources et même de soulagement et de loisir). Toutefois le nombre de mariages d'enfants soulève la question de comment y faire face.

Lors des conflits intercommunautaires, les femmes médiatrices utilisent les pratiques de la parenté à plaisanterie, mais quand il s'agit par exemple, des peuls qui sont venues d'ailleurs les techniques locales ne marchent pas.

En termes de plaidoyer, elle remarque que dans la région de Tillabéry il y a seulement 5 femmes maires. Les jeunes ont besoin d'emploi et toute la communauté demande des activités génératrices de revenus. Les communautés ont besoin de l'assistance des partenaires, mais elles ne peuvent y être présents à cause des attaques fréquentes et récentes. Elles demandent plus de présence des FDS.

Médiatrice 6 (commune de Bosso à Diffa) a montré le rôle de femmes dans la stabilisation et la prévention des conflits. Pour mener à bien ce travail, ils ont créé une station de radio communautaire où elle participe et sensibilise afin que les enfants ne se rejoignent pas à ceux qui sont malintentionnés. Les personnes affectées par cette situation sont aussi les personnes déplacées, qu'elles sensibilisent également. Les principales causes de cette instabilité sont la pauvreté et l'insécurité sociale.

Dans ce contexte, elle a fait savoir que les personnes mal intentionnées ne sont pas originaires de sa région, qu'elles n'y ont pas grandi. Mais si la population n'est pas sensibilisée, ce n'est pas seulement la région qui est perdante, mais le pays tout entier. Enfin, elle a conclu son intervention en remerciant les ONG pour leur travail de recrutement des jeunes afin qu'ils aient un avenir et ne tombent pas dans de mauvaises activités.

La collaboration des médiatrices avec les FDS, notamment avec la Garde Républicaine, est basée sur le dialogue et la discrétion. La compréhension est mutuelle. Par exemple, si quelqu'un est détenu, la Garde consulte la population locale et les médiatrices afin d'y être représentées.

Plusieurs femmes médiatrices et d'autres aussi originaires de ces régions présentes à la salle ont contribué avec plusieurs éléments: le besoin d'accès à l'eau et à l'électricité ; s'occuper de l'éducation des enfants déplacés du Nigeria ; le besoin davantage de soutien aux femmes élues locales pour sensibiliser d'autres femmes ; le reproche du manque d'appui à l'implication des enseignantes dans la construction de la paix ; la consommation de drogues par des jeunes filles et garçons dans les communautés qui sont sur les routes du narcotrafic (tels que Dosso et Agadez), qui les rapprochent des groupes armés.

À l'issue de ce panel, les médiatrices ont partagé leur sentiment sur la présence de l'Etat dans les villages. Elles ont réitéré la nécessité pour tous les acteurs de renforcer leur

présence dans les zones touchées par les conflits, en l'occurrence les bailleurs de fonds, les forces de défense et de sécurité et autres parties prenantes au processus de consolidation de la paix. Pour améliorer leur efficacité, les médiatrices ont proposé la mise sur pied d'un cadre de concertation et de partage d'expériences permanent.



- **Panel 4 : Engagement de partenaires techniques et financier dans l'implication des femmes et des filles dans la consolidation de la paix au Niger.**

Ce panel a mis en évidence l'engagement des institutions partenaires et des bailleurs de fonds de la coopération internationale à promouvoir la participation des femmes à la construction de la paix au Niger.

Ce quatrième et dernier panel, a été coanimé par María Del Mar Muñoz Doyague, Chargée de Programmes AECID et Maimouna Seyni Yayé, Directrice des Programmes, ONU FEMMES. Il a réuni plusieurs Partenaires Techniques et Financiers.

Panélistes:

Mme. Catherine Inglehearn, Ambassadrice du Royaume-Uni au Niger, a ratifié l'importance que son pays accorde et son engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. C'est pourquoi ils soulignent l'importance de la formation des femmes, qui sont plus sensibles aux besoins des victimes, par exemple, de viols dans les zones de guerre ou d'autres types de violence à l'égard des femmes. En outre, même si l'on considère que le changement social prend du temps et que chaque société a un rythme différent pour y parvenir, elles demandent que les femmes soient incluses dans le dialogue, parce qu'elles peuvent apporter la paix dans les régions.

Mme. Samia Mahgoub, Directrice Pays de SHIGA /USAID, a constaté que les investissements de l'USAID sont réalisés à la fois au niveau international et au niveau

national. Dans le cadre du thème de cet atelier, ils ont le programme SHIGA, programme phare sûr la paix et sécurité des femmes. Le programme a quatre objectives:

- Renforcer les capacités des ONGs.
- S'associer directement avec le gouvernement, les institutions et les ministères plus en ligne avec leurs activités, pour appuyer le plan national.
- Créer un dialogue constructif entre les autorités locales et le gouvernement pour consolider le rôle de la femme.
- Autonomiser des femmes, pour la création d'activités génératrices de revenus.

Dans ce contexte, elle a souligné l'importance de responsabiliser les femmes, parce qu'elles ne sont pas que des victimes, elles font partie de la société et doivent être intégrées au dialogue. Selon Mme Mahgoub « *Nous devons traiter les femmes comme part de la société et comme actrices actives* ».

Mme. Ikram TOLBA, chargée de programmes à la section gouvernance de l'UE, a structuré son discours sur la question « *si la moitié de la population sont des femmes, comment est-ce que nous pouvons améliorer leur condition et surtout les conditions dans les zones fragiles si nous t utilisons seulement la moitié des ressources humaines qui sont disponibles ?* ». Toutes les activités de l'UE ont une approche intégré au profit des femmes et transversale de genre, parce que les femmes sont aussi les mères, les filles, les sœurs, et elles doivent faire partie de la sécurisation de la paix au territoire. Aujourd'hui le focus, de l'EU et ses états membres (Team Europe), est l'éducation et la sécurité interne. Le message final a été de travailler avec une approche intègre entre les partenaires techniques et financières, mais aussi entre les acteurs et opérateurs au niveau national et international.

Mme. Mariama Soumaila Issaka, chargé de programme au bureau de la Coopération Suisse, a souligné que la femme joue un rôle capital pour la négociation de la paix. Par conséquent, c'est évident d'utiliser leur talent pour la protection et promotion de la paix et la cohésion sociale. La Suisse a partagé son engagement sur la question de gouvernance et aussi au niveau de prévention et la perspective des femmes comme acteurs actifs.

Son mode de fonctionnement repose sur une analyse intégrée, où les différents acteurs de la population sont considérés. Son objectif est que chaque partie de la population doit être impliquée dans le dialogue et apporter ses idées à la discussion, afin d'intégrer tous les acteurs dans la recherche de solutions. Particulièrement, dans cette approche suisse, les femmes sont intégrées dans des contextes de conflit ou de non-conflit afin de promouvoir leur autonomisation économique, mais aussi de favoriser la création d'espaces où elles sont protégées et se trouvent en sécurité. Au niveau global, la Suisse contribue au projet Peace Building Fund. Elle reconnaît le rôle des organisations de la société civile et travaille pour le renforcement de leurs capacités.

M. Jean Claude Cigwerhe, Coordonnateur international du Secrétariat du Peace Building Fund (PBF) au Niger a révélé que le Niger bénéficie des fonds du projet jusqu'au 31 décembre 2025. Le secrétariat a réalisé une analyse des conflits au Niger, qui a montré l'intérêt d'avoir impliqué les femmes compte tenu des disparités observées. La femme est

une actrice incontournable que le secrétariat place au cœur de son action qui se base sur 4 principales priorités : (i) la prévention et gestion des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles, (ii) la résilience des communautés face au risque d'extrémisme violent, (iii) la sécurité dans les zones transfrontalières, et (iv) le renforcement du partenariat stratégique pour la coordination des interventions en matière de prévention et de gestion des conflits. Le PBF a lancé en 2022, une nouvelle phase d'Initiative de Promotion de Genre (GPY 2.0). Elle vise à renforcer le rôle de la société civile et des femmes dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits pour l'instauration d'une paix durable et inclusive. Les pays pilotes du projet sont la Gambie, le Guatemala, Haïti, le Niger. Les deux derniers sont les pays ayant soumis des propositions concrètes et démarré la mise en œuvre des activités.

Les préoccupations qui ont émané de ce panel ont constitué un plaidoyer pour l'implication et le renforcement des capacités des enseignantes et des femmes kagalo sur les questions de Femmes, Paix et Sécurité. L'assistance a également appelé les Partenaires Techniques et Financiers à une mobilisation plus poussée pour l'accès aux zones enclavées du Niger.

Les recommandations formulées par le panel sont de :

- Travailler avec le secrétariat du Ministère de la Promotion de la Femme et la Protection de l'Enfant (MPFPE) pour appuyer le PAN 2 ;
- Appuyer la vulgarisation et la mise en œuvre du PAN 2 ;
- Créer un dialogue constructif entre les parties prenantes ;
- Autonomiser les femmes en leur offrant des formations professionnelles pour la création des activités génératrices de revenus (AGR).



C. Les espaces B2B

La réunion a également offert des espaces d'échange aux participants de chacune des régions nigériennes représentées (Tahoua, Dosso, Tillabéry et Diffa). Ces espaces, be to be (B2B), ont permis aux différent-e-s participant-e-s d'avoir des échanges plus approfondies sur l'importance du travail important qui jouent les femmes médiatrices au sein des communautés pour la consolidation de la paix et la cohésion sociale. C'était aussi, l'occasion pour les médiatrices des quatre régions d'expliquer aux autres participants à la rencontre les spécificités culturelles, sociales et les nombreuses opportunités économiques exercées par les femmes et les filles en vue de renforcer leur résilience et leur combat au quotidien pour accéder aux espaces publics et de prise de décisions dans tous les secteurs.



D. Cérémonie de clôture : appel des femmes médiatrices et clôture



À l'issue de la conférence, les femmes médiatrices ont présenté leurs préoccupations dans un appel commun à l'Etat nigérien et aux partenaires techniques et financiers ou bailleurs de fonds. L'appel des femmes a mis en évidence la vulnérabilité des femmes et des enfants dans les conflits, qui sont les premières victimes (l'appel des femmes est à l'Annexe 1).

M. Ambassadeur pour le Plan Afrique, Alberto Virella, a présenté les conclusions de la conférence. Il a souligné que les participants étaient d'accord pour dire que cette initiative

« *donnait une voix aux sans-voix* » et que le rôle des femmes médiatrices était une priorité, y compris en termes d'efficacité. Cette reconnaissance inclut donc le travail des institutions publiques, des OSC/ONG et des partenaires internationaux du développement dans la formation et l'accompagnement de ces femmes médiatrices.

La synthèse de la conférence a conclu que le rôle de la médiation dans la prévention et la résolution des conflits est également un moyen de promouvoir l'autonomisation et le leadership des femmes, des objectifs qui s'inscrivent dans le cadre plus large de l'égalité entre les hommes et les femmes. Ses activités et son approche sont multisectorielles (bien au-delà de l'agenda "Femmes, paix et sécurité") et contribuent à la cohésion sociale. Comme une représentante internationale l'avait dit lors d'un des panels, en s'adressant aux femmes médiatrices : « *il faut que vous nous remettiez sur le bon chemin* » (les conclusions sont à l'Annexe 2).

La cérémonie de clôture s'est poursuivie par quelques mots de conclusion et remerciement, particulièrement la collaboration et le soutien des ONG OXFAM, MPDL, AFJN, DIKO, REFEP, FAD, RESOFBLT et Reine Daoua pour leur travail avec les médiateurs et leur identification des participantes à la réunion.

Mme. Rachelle Mian Djangone, Représentante Résidente d'ONU Femmes Niger, a en plus remercié les femmes médiatrices pour l'occasion qui leur a été donnée de partager leurs expériences avec le public. Elle a souligné l'exemple de leaders qu'elles représentent pour leur pays et pour le monde entier. Elle a insisté sur la recherche de solutions durables qui permettent de changer le paradigme social.

Mme. Nuria Reigosa González, Ambassadrice d'Espagne, a souligné sa gratitude envers les participants pour lui avoir donné la possibilité de comprendre la réalité du terrain et la manière dont les communautés agissent. Dans ce contexte, elle a souligné l'importance et l'engagement du gouvernement espagnol dans la promotion des femmes.

Mr Yahaya Adié, Secrétaire Générale de la haute Autorité pour la Consolidation de la Paix, a eu l'insigne honneur de clôturer les travaux de la Conférence. Il a félicité l'initiative, la première du genre, qui a mis en exergue durant deux jours, la contribution importante des femmes médiatrices dans le processus de consolidation de la paix. M. Adié a fait le vœu de voir poursuivre la mise en œuvre des projets et programmes de participation et d'implication des femmes dans la consolidation de la paix et la cohésion sociale et la multiplication de ce genre de cadre pour reconnaître et valoriser leur rôle.

Cette initiative a été l'occasion d'un échange d'expériences menées par des femmes nigériennes, médiatrices quasi quotidiennes dans leurs communautés. Pour cette raison, et pour faciliter la participation des médiatrices, l'organisation a déployé un service d'interprétation dans deux des langues les plus utilisées dans le pays, le zarma/djerma et

le haussa, en plus du français, ce qui est inhabituel dans ce type de réunion mais essentiel pour favoriser la compréhension.



III. CONCLUSION

La participation à cette conférence a dépassé les attentes initiales, puisqu'en plus de la participation d'une vingtaine de femmes médiatrices travaillant dans les zones rurales du Niger, un grand nombre de représentants des institutions étatiques et des ministères sectoriels concernés, du système des Nations Unies, des ambassades, des agences de coopération bilatérale et des organisations de la société civile travaillant sur les questions de paix et de sécurité ont écouté ces femmes.

Au terme de la conférence, l'appel de Niamey a été lancé par les femmes médiatrices. Les diverses parties prenantes ont témoigné leur satisfaction d'avoir été conviées à ces travaux. En effet, les participants.es ont trouvé les présentations et échanges enrichissants, et ont marqué leur reconnaissance d'avoir été associées aux discussions sur le rôle des femmes médiatrices dans la consolidation de la paix et la cohésion sociale au Niger ayant abouti à l'appel de Niamey.

De l'autre côté, les organisateurs de la conférence, à l'instar du Gouvernement du Niger, de l'Ambassade du Royaume d'Espagne et l'AECID, et d'ONU Femmes, ont rendu hommage aux femmes médiatrices pour leur travail au sein des communautés, et remercié l'assistance pour sa participation active aux échanges constructifs durant la conférence.





GOBIERNO
DE ESPAÑA

MINISTERIO
DE ASUNTOS EXTERIORES, UNIÓN EUROPEA
Y COOPERACIÓN



Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes
et l'autonomisation des femmes

Pour plus d'information sur la conférence veuillez cliquer sur les liens ci-dessous

https://www.aecid.es/ES/Paginas/Sala%20de%20Prensa/Noticias/2023/2023_03/mujerespazniger.aspx

<https://www.facebook.com/ongdiko/>

<https://www.ongfad.org/>

<http://www.mpdl.org/>

<https://www.facebook.com/100064655115455/posts/pfbid02radURrQNn7mdpbi1N7G18PAeD3dLqkDfpawWVwdWX4AxcjVwkABsVWdd3SNgkzAl/?d=w&mibextid=DcJ9fc>

<https://www.facebook.com/100064655115455/posts/pfbid02MNtaWgDghLLn4vsNTflYqFYnpmDWcSWAoRF84vJZyDNppEgGWzWGo7kNiVVwcwvSl/?d=w&mibextid=DcJ9fc>

